Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Jean-Louis Blanc; Andrea Eggli; Claude Grin; Axel Marion; Denis Pache; Giampiero Trezzini; Magali Zuercher; Namasivayam Thambipillai; Adozinda Da Silva.

Membres absents non excusés : Xavier de Haller; Caroline Alvarez; Isabelle Matthey; Isabelle Mayor; Gilles Meystre; Jacques Pernet; Francis Pittet; Anna Zürcher; Marie Deveaud; Cédric Fracheboud; André Gebhardt; Pierre-Antoine Hildbrand.

Membres démissionnaires : Thi Nguyen; Jeyarasasingam Sellathurai.

Membres présents	77
Membres absents excusés	9
Membres absents non excusés	12
Effectif actuel	98

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 05, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Communications du président

Donne lecture des lettres de démission du Conseil communal de :

- M. Thi Nguyen (LE)M. Jeyarasasingam Sellathurai (AGT)

annonce la démission de M. Gilles Meystre (LE) de la Commission permanente des finances

annonce et excuse l'absence temporaire de M. Olivier Français, directeur des Travaux.

Communication du secrétariat du Conseil

Donne lecture de l'invitation des Juristes progressistes vaudois à la conférence de M. Pierre-Yves Bosshard sur le thème: droits politiques dans le canton de Vaud et leur contrôle sous l'empire de la nouvelle Constitution, qui aura lieu le mercredi 5 novembre 2008, 19h, à la salle de la Fraternité du Centre social protestant.

Pétition Dépôt

Pétition du collectif Libérer la parole (1436 signatures) "Non à la transformation de la salle des Cantons en boutiques et bureaux".

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

11 septembre 2008 : Chauderon 4, immeuble administratif. Amélioration des **Communications** municipales performances énergétiques de l'enveloppe et reconfiguration du rez-dechaussée. Augmentation du compte d'attente. 25 septembre 2008 : Ouverture d'un compte d'attente pour l'étude d'une nouvelle centrale de production d'eau glacée par le chauffage à distance "Grand-Rive Parc" à Lausanne. Communication du Concernant l'organisation de la commission permanente de gestion jusqu'au 30 secrétariat du juin 2009. Conseil Interpellation de Mme Diane Gilliard (AGT): "Une future construction à Ouchy menace un immeuble de logements à loyer modeste". Dépôt Interpellation de M. Jean-François Cachin (LE): "L'Eurofoot est terminé, l'heure est au Dépôt bilan". de Mme Diane Gilliard (AGT) : "La Bibliothèque municipale est malade: la Interpellation Municipalité ira-t-elle à son chevet?". Dépôt L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle n'a pas été accordée par le Bureau du Conseil communal. L'interpellation est donc ordinaire. Interpellation de M. Alain Hubler (AGT) et consorts: "Un tram, deux trams, une tour: ne jouons pas au bonneteau avec les axes forts". Dépôt L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle n'a pas été accordée par le Bureau du Conseil communal. L'interpellation est donc ordinaire. d'un membre à la Commission permanente des finances, en remplacement de Election Mme Maxline Stettler, démissionnaire. complémentaire

Mme Solange Peters, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Jean-Charles Bettens (Soc).

Le Conseil désigne, à main levée et à l'unanimité, M. Jean-Charles Bettens comme membre de la Commission permanente des finances.

Questions orales

I.

M. Alain Hubler (AGT); M. Daniel Brélaz, syndic

Rapport s/ Motion

Motion de M. Alain Hubler : « µm5 : un 'micro-métro' pour le Vallon ».

**Rapporteur : M. François Huguenet (Les Verts)

Discussion

François Huguenet (Les Verts); Eddy Ansermet (LE); Alain Hubler (AGT); Jean-Luc Chollet (UDC); Laurent Guidetti (SOC); Charles-Denis Perrin (LE); Solange Peters (SOC); Sylvie Favre Truffer (SOC); Françoise Longchamp (LE); Jean-Luc Chollet (UDC); Evelyne Knecht (AGT); François Huguenet (Les Verts); Alain Hubler (AGT); Daniel Brélaz, syndic; Philippe Jacquat (LE); Alain Hubler (AGT)

Vote

Le Conseil, par 50 oui, 25 non et 1 abstention, **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

Rapport s/ Pétition

Pétition de M. Alain Bron (1 sign.) : « Pour un pont sans pompiers – Une liaison verte entre le Flon et Sévelin ».

Rapporteur : M. Roger Cosandey (SOC)

Discussion

Roland Rapaz (SOC) qui dépose l'amendement suivant; Nicole Graber (Les Verts) qui dépose l'amendement suivant; Roland Philippoz (SOC); Jean-Luc Chollet (UDC); Roger Cosandey (SOC); Solange Peters (SOC); Francisco Ruiz (SOC); Martine Fiora-Guttmann (LE); Nicolas Gillard (LE); Daniel Brélaz, syndic; Olivier Français, directeur des travaux; Françoise Longchamp (LE); Sylvianne Bergmann (Les Verts); Jean-Michel Dolivo (AGT).

Amendement Rapaz Dépôt

De renvoyer la pétition de M. Bron à la Municipalité pour étude et communication.

Amendement Graber Dépôt

Le Conseil communal se prononce pour le renvoi à la Municipalité pour étude et communication.

La discussion n'étant plus demandée, le Président passe au vote. Vu que les deux amendements se rejoignent, le Président oppose les amendements présentés et la conclusion du rapport de commission et déclare que voter oui signifie le renvoi de la pétition à la Municipalité pour étude et communication et que voter non signifie le classement de la pétition

Vote

Le Conseil, par 47 oui, 27 non et 2 abstentions, **décide**:

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication au Conseil, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Rapport s/postulat

Postulat de M. Stéphane Michel pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes

Rapporteur: Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts)

Discussion

Marlène Bérard qui dépose la motion d'ordre suivante, appuyée par le nombre suffisant de voix: traiter ensemble ce postulat et le postulat de **Mme Françoise** Longchamp et consorts pour une réorganisation du dispositif lausannois de prise en charge de la population toxicomane et marginalisée.

Discussion sur l motion d'ordre

Françoise Longchamp (LE); Solange Peters (SOC).

Vote sur la motion d'ordre

Vote sur la motion Le Conseil, à l'unanimité, décide de traiter ensemble ces deux postulats.

Discussion suite

Solange Peters (SOC); Françoise Lonchamp (LE); Sylvie Freymond (Les Verts); Marlène Bérard (LE); Claude-Alain Voiblet (UDC); Stéphane Michel (SOC); Solange Peters (SOC); Stéphanie Pache (SOC); Nicolas Gillard (LE); Françoise Longchamp (LE); Sylvie Freymond (Les Verts); Charles-Denis Perrin (LE); Solange Peters (SOC); Séphane Michel (SOC); Philippe Jacquat (LE); Marlène Bérard (LE) qui dépose les deux amendements suivant; Stéphane Michel (SOC); Françoise Longchamp (LE); Alain Hubler (AGT); Philippe Jacquat (LE).

Amendement Bérard s/ postulat Michel

Contrairement aux conclusions de la commission, LE demande une prise en considération partielle du postulat se limitant au point 1.

Amendement Bérard s/ postulat Longchamp Contrairement au vote de la commission, LE demande une prise en considération totale du postulat.

Vote sur l'amendement Bérard au postulat Michel Le Conseil, par 42 non, 30 oui et 2 abstentions, décide de **refuser** l'amendement de Mme Marlène Bérard (LE)

Vote sur le postulat Michel Le Conseil, par 46 oui, 5 non et 24 abstentions, décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Vote sur l'amendement Bérard au postulat Longchamp

Le vote du Conseil étant égalitaire (37 oui, 37 non et 2 abstentions), le Président doit voter. Il décide de **refuser** l'amendement de Mme Marlène Bérard (LE).

Le président passe maintenant au vote sur le postulat Longchamp et décide de faire voter séparément les 5 points restant du postulat.

Mme Françoise Longchamp demande le vote nominal pour les points 3, 4 et 5. Sa demande étant appuyée du nombre suffisant de voix, la secrétaire y procédera.

Vote sur le point 1 du postulat Longchamp

Le Conseil, par 77 oui, 1 non et 1 abstention, décide d'**accepter** le point 1 du postulat Longchamp.

Vote sur le point 2 du postulat Longchamp

Le Conseil, par 79 oui, 0 non et 0 abstention, décide d'**accepter** le point 2 du postulat Longchamp.

Vote sur le point 3 du postulat Longchamp

Le vote du Conseil étant égalitaire (38 oui, 38 non et 1 abstention), le président doit voter. Il décide d'**accepter** le point 3 du postulat Longchamp.

Détail du vote nominal:

vote nominal

Non: Attinger Doepper Claire, Chautems Jean-Marie, Chessex Luc, Doepper Ulrich, Dolivo Jean-Michel, Favre Truffer Sylvie, Ferrari Yves, Freymond Sylvie, Germond Florence, Ghelfi Fabrice, Gilliard Diane, Graber Nicole, Guidetti Laurent, Hofner Marie-Claude, Hubler Alain, Huguenet François, Kahumbu Ntuma, Mach André, Matthey Isabelle, Michel Stéphane, Mivelaz Philippe, Müller Elisabeth, Pache Stéphanie, Payot David, Peters Solange, Philippoz Roland, Pitton Blaise Michel, Rapaz Roland, Rastorfer Jacques-Etienne, Rossi Vincent, Ruiz Rebecca, Ruiz Vazquez Francisco, Salzmann Yvan, Stettler Maxline, Tétaz Myriam, Torriani Elena, Wermelinger Elisabeth (38.)

<u>Oui</u>: Abbet Raphaël, Ansermet Eddy, Beboux Jean-Pierre, Bérard Marlène, Bergmann Sylvianne, Bettens Jean-Charles, Biéler Benoît, Brélaz-Buchs Marie-

Ange, Cachin Jean-François, Calame Maurice, Cavin Yves-André, Chollet Jean-Luc, Cosandey Monique, Cosandey Roger, de Haller Xavier, de Meuron Thérèse, Fiora-Guttmann Martine, Gaudard Guy-Pascal, Gillard Nicolas, Graf Albert, Grin Nicole, Jacquat Philippe, Junod Sandrine, Litzistorf Natacha, Longchamp Françoise, Martin Olivier, Mettraux Claude, Ostermann Roland, Pache Denis, Pernet Jacques, Perrin Charles-Denis, Santschi Pierre, Saugeon Esther, Schaller-Curiotto Graziella, Schlachter Thomas, Segura Serge, Truan Isabelle, Velasco Maria, Voiblet Claude-Alain. (38.)

Abstention: Nsengimana Nkiko.

Vote sur le point 4 du postulat Longchamp

Le Conseil, par 33 oui, 39 non et 2 abstentions, décide de **refuser** le point 4 du postulat Longchamp.

Détail du vote nominal:

vote nominal

Non: Attinger Doepper Claire, Bettens Jean-Charles, Biéler Benoît, Chautems Jean-Marie, Chessex Luc, Doepper Ulrich, Dolivo Jean-Michel, Favre Truffer Sylvie, Freymond Sylvie, Germond Florence, Ghelfi Fabrice, Gilliard Diane, Graber Nicole, Guidetti Laurent, Hofner Marie-Claude, Hubler Alain, Kahumbu Ntuma, Mach André, Matthey Isabelle, Michel Stéphane, Mivelaz Philippe, Müller Elisabeth, Nsengimana Nkiko, Pache Stéphanie, Payot David, Peters Solange, Philippoz Roland, Pitton Blaise Michel, Rapaz Roland, Rastorfer Jacques-Etienne, Rossi Vincent, Ruiz Rebecca, Ruiz Vazquez Francisco, Salzmann Yvan, Schlachter Thomas, Stettler Maxline, Tétaz Myriam, Torriani Elena, Wermelinger Elisabeth (39.)

<u>Oui</u>: Abbet Raphaël, Ansermet Eddy, Beboux Jean-Pierre, Bérard Marlène, Brélaz-Buchs Marie-Ange, Cachin Jean-François, Calame Maurice, Chollet Jean-Luc, Cosandey Monique, Cosandey Roger, de Haller Xavier, de Meuron Thérèse, Ferrari Yves, Fiora-Guttmann Martine, Gaudard Guy-Pascal, Gillard Nicolas, Graf Albert, Grin Nicole, Hildbrand Pierre-Antoine, Junod Sandrine, Litzistorf Natacha, Longchamp Françoise, Martin Olivier, Mettraux Claude, Ostermann Roland, Pache Denis, Perrin Charles-Denis, Santschi Pierre, Saugeon Esther, Schaller-Curiotto Graziella, Segura Serge, Truan Isabelle, Voiblet Claude-Alain. (33.)

<u>Abstentions</u>: Bergmann Sylvianne, Huguenet François (2).

Vote sur le point 5 du postulat Longchamp

Le Conseil, par 32 oui, 40 non et 5 abstentions, décide de **refuser** le point 5 du postulat Longchamp.

Détail du vote nominal:

vote nominal

<u>Non</u>: Attinger Doepper Claire, Bergmann Sylvianne, Bettens Jean-Charles, Biéler Benoît, Chautems Jean-Marie, Chessex Luc, Doepper Ulrich, Dolivo Jean-Michel, Favre Truffer Sylvie, Freymond Sylvie, Germond Florence, Ghelfi Fabrice, Gilliard Diane, Graber Nicole, Guidetti Laurent, Hofner Marie-Claude, Hubler Alain, Kahumbu Ntuma, Mach André, Matthey Isabelle, Michel

Première partie de la 3ème séance du mardi 7 octobre 2008

Stéphane, Mivelaz Philippe, Müller Elisabeth, Nsengimana Nkiko, Pache Stéphanie, Payot David, Peters Solange, Philippoz Roland, Pitton Blaise Michel, Rapaz Roland, Rastorfer Jacques-Etienne, Rossi Vincent, Ruiz Rebecca, Ruiz Vazquez Francisco, Salzmann Yvan, Schlachter Thomas, Stettler Maxline, Tétaz Myriam, Torriani Elena, Wermelinger Elisabeth (40.)

<u>Oui</u>: Abbet Raphaël, Ansermet Eddy, Beboux Jean-Pierre, Bérard Marlène, Cachin Jean-François, Calame Maurice, Chollet Jean-Luc, Cosandey Roger, de Haller Xavier, de Meuron Thérèse, Fiora-Guttmann Martine, Gaudard Guy-Pascal, Gillard Nicolas, Graf Albert, Grin Nicole, Hildbrand Pierre-Antoine, Junod Sandrine, Longchamp Françoise, Martin Olivier, Mettraux Claude, Ostermann Roland, Pache Denis, Pernet Jacques, Perrin Charles-Denis, Santschi Pierre, Saugeon Esther, Schaller-Curiotto Graziella, Segura Serge, Truan Isabelle, Velasco Maria, Voiblet Claude-Alain. *(32.)*

<u>Abstentions</u>: Brélaz-Buchs Marie-Ange, Cosandey Monique, Ferrari Yves, Huguenet François, Litzistorf Natacha (*5*)

Vote final

Le Conseil, par 68 oui, 1 non et 8 abstentions, décide :

1. de ne prendre en considération dans ce postulat que les demandes N^{os} 1, « La prévention », 2, « La prise en charge » et 3 « L'insertion et la réinsertion »;

C		4	ma
v	O	M	ш

La séance est levée à 20 h 10.	

Le président :	La secrétaire :		
•••••	•••••		